



SAISON 3 LES NOUVEAUX DÉFIS RH



CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

IMPACT DE L'IA DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL : REGARDS CROISÉS D'UN DRH ET D'UN AVOCAT

L'introduction progressive de l'intelligence artificielle au sein de l'entreprise a d'ores et déjà des impacts dans la relation au travail qui soulèvent de nombreuses questions :

- Qu'est-ce vraiment que l'Intelligence artificielle ?
- Quelles contributions l'IA peut-elle apporter à l'entreprise ?
- Comment utiliser l'IA dans la gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, surveillance, ...) ?
- Quelles conséquences l'IA aura-t-elle sur l'emploi ?
- Quels risques sociaux sont liés à l'IA ?
- Quelles sont les obligations juridiques de l'employeur face à l'IA dans la relation individuelle de travail mais également dans les relations collectives de travail ?
- En quoi consiste la première législation mondiale sur l'intelligence artificielle : l'IA Act (règlement européen 2024-1684 du 13 juin 2024) ?

ANIMÉE PAR :



XAVIER DE JERPHANION

Avocat et associé du cabinet Chassany
Watrelet & associés



ALAIN DULUCQ

Consultant RH et formateur en
Management, il a notamment exercé le
métier de DRH pendant 20 ans pour le
leader de la grande distribution et pour
des PME de premier plan.

LE 09 DÉCEMBRE DE 11H30 À 13H00 EN VISIO